



La Voix du Conseil

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte-Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 courriel : contact.chammes@ste-suzanne.com

Illuminations et fêtes de Noël



Sainte-Suzanne-et-Chammes se prépare pour les fêtes de fin d'année, de nombreuses animations, préparées par la municipalité, l'association Médiéville 53, les commerçants, vont être proposées aux suzannais et camélésiens.

Pour cette année 2022 la municipalité a souhaité préserver ce moment des fêtes de Noël en maintenant les illuminations dans un nouveau format et avec de nouvelles décorations. Pour prendre en compte la sobriété énergétique, l'ensemble des installations sera réalisé en éclairage LED et la période d'illumination a été réduite. Elle se déroulera du vendredi 8 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023.

Le traditionnel marché de Noël se déroulera au cœur de la cité médiévale avec la présence de nombreux stands d'artisans, des animations et une offre de restauration par les associations et commerçants.

La section des commerçants de Médiéville53 organise tous les week-ends de l'Avent en décembre, une manifestation ludique pour les petits et les grands enfants ...

Pour y participer :

- Confectionnez un bonnet de lutin classique ou rigolo, avec un haut de couleur.
- Venez vous faire prendre en photo lors des séances photos gratuites qui se dérouleront à l'atelier galerie 14 Grande-Rue, les 3-4-10-11-17-18 décembre entre 13h00 et 16h00, chez Éric Parizeau photographe professionnel

Venez voir votre photo projetée le jour même sur le mur de l'ancienne mairie à partir de 17h00.

Organisé par Médiéville 53

Médiéville

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 18
Décembre 2022

11h00: Chants par les enfants de l'école
14h30: Concert de la chorale « le chœur de la cité »
15h: Arrivée du Père Noël en deudeuche
Maquillage pour les enfants
et spectacle de Marionnettes
salle des mariages

Boudin noir, vin rouge chaud, soupes
crêpes galettes, châtaignes grillées,
beignets, fouaces, tartines de rillettes,
miel pain d'épices, huîtres, bijoux
fantaisies, décorations de Noël...

DANS LA CITÉ DE SAINTE-SUZANNE

LE RETOUR DES LUTINS À SAINTE-SUZANNE

1. DÉGUISEZ-VOUS EN LUTIN
(BONNET DE LUTIN ET UN HAUT DE COULEUR)

2. FAITES-VOUS PHOTOGRAPHER GRATUITEMENT
À L'ATELIER-GALERIE 14 GRANDE RUE
ENTRE 13H-16H
LES SAMEDIS ET DIMANCHES AVANT NOËL

3. VENEZ VOIR VOS PHOTOS PROJETÉES
AU CENTRE DU VILLAGE
À PARTIR DE 17H
TOUS LES WEEKENDS DE DÉCEMBRE



Cérémonie des vœux du maire et de l'équipe municipale 2023

Après deux années d'annulation en raison de la crise sanitaire, l'équipe municipale renoue avec cette tradition républicaine des vœux aux habitants.

Un moment qui nous permettra à presque mi-mandat de faire une petite rétrospective sur les événements de ces trois dernières années et d'évoquer les projets engagés et ceux à venir comme les travaux de la rue de Montsûrs et de la Libération qui auront lieu en 2023.

Les vœux du maire et de l'équipe municipale se dérouleront :

le samedi 14 janvier 2023 à 11h00 à la salle des fêtes de Chammes salle Adrien Hardouin

un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie des vœux.

Edito



Alors que la fin d'année 2022 se dessine à grand pas, nous nous préparons à renouer avec les rendez-vous festifs de Noël. L'occasion de pouvoir se retrouver en famille, auprès de nos proches, entre amis, durant cette période si particulière de temps de célébration et de partage.

Un moment issu de nos racines judéo-chrétiennes et des traditions populaires qui font de cette période de Noël un temps magique attendu des enfants mais aussi des parents et grands-parents.

En cette période de crises, avec un impact fort pour de nombreuses familles, l'équipe municipale a souhaité maintenir tous les rendez-vous et événements de Noël lors desquels nous espérons vous rencontrer nombreux.

Nous commencerons avec le repas des aînés le dimanche 4 décembre, suivi de l'inauguration des illuminations le 9 décembre et du marché de Noël le 18 décembre avant les festivités du 24 et 25 décembre puis du réveillon du 31 décembre proposé par l'Amicale des sapeurs pompiers de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Je remercie les commerçants de la commune qui renouvelleront leur participation à ces fêtes avec l'animation des lutins au cœur de la cité médiévale. Je vous souhaite avec l'ensemble de l'équipe municipale de très joyeuses fêtes de Noël auprès de vos proches et en famille.

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Vie de la commune : un centenaire en la personne de Monsieur Bernard Guillot

Il passa toute sa jeunesse à Paris et à Versailles pour ses études à l'ENSH (École Nationale Supérieure d'Horticulture). Après un bref parcours professionnel dans le sud-ouest, il vint à Évron en 1948, appelé par le maire Mr Vadepied qui avait besoin d'un professionnel pour s'occuper de ses vergers et d'un enseignant pour ses cours postsecondaires agricoles, lesquels devinrent "Maison familiale rurale" dont Bernard Guillot prit la direction. Et c'est à Évron aussi, qu'il rencontra sa future épouse Jacqueline Genestier, enseignante à l'école ménagère rurale "Ma Maison".

À son mariage en 1956, il s'établit en Anjou, ayant été embauché par la chambre d'Agriculture au service de l'organisation des stages et voyages de jeunes et aussi d'adultes du monde rural, ce qui l'a fait souvent voyager en France et en divers pays européens, notamment l'Allemagne dont il parlait la langue couramment.

Et sont venus ses 4 fils, ses 6 petits enfants puis arrière-petits-enfants.

À sa retraite, il se consacra à la mise sur pied d'une structure d'accueil, de soutien scolaire pour les élèves d'Avrillé (ville du département voisin du Maine-et-Loire, supérieur en nombre d'habitants) et se dévoua également en divers domaines culturels, associatifs..... Les besoins ne manquant pas. À ses 92 ans, il vint s'installer à Sainte-Suzanne dans la maison des grands-parents de son épouse, goûter la vie saine, conviviale et paisible de cette jolie petite cité.

À noter que Bernard et Jacqueline Guillot avaient aussi fait ce choix de vivre à Sainte-Suzanne, parce qu'ils pouvaient compter sur son EPHAD. Quel regret de l'avoir vu fermer ! Sans doute n'avait-on pas encore entrevu dans les sphères dirigeantes les bienfaits de la décentralisation, de la vitalité des territoires ruraux et du bonheur d'y vivre !



Conseil municipal - Mairie

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint, maire Délégué de Chammes :

reçoivent sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le vendredi 2 décembre 2022 à 19h.

Retrouvez tous les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www.ste.suzanne.com>

Horaires d'ouverture de la mairie et mairie annexe :

Mairie Sainte Suzanne :

Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, Jeudi de 9h00 à 12h30, Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mairie annexe Chammes : Mercredi de 8h30 à 12h30, Vendredi de 8h30 à 12h30

1er samedi du mois de 9h à 12h.

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr

la cabane

ADP Elec

David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75
david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr
53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

Vivéco

HORAIRES Annie
Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h
24 bis rue des Coëvrons - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

Vie associative : le repas de fin du nouvel an par l'amicale des sapeurs-pompiers

Après 2 années sans Saint Sylvestre, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Sainte-Suzanne-et-Chammes relance la soirée du 31 décembre à la salle Socioculturelle Maxime Létard de Sainte-Suzanne-et-Chammes à partir de 19h30.

Le tarif par adulte est de **75.00 euros** (Repas, boissons à table, cotillons, danse).

Pour les réservations, veuillez joindre Jean-François au 06.08.49.17.46 ou Magali au 06.87.79.99.89.

(Dépêchez-vous il reste moins d'une centaine de places.)

Et nous sommes toutes et tous très contents de vous retrouver.



Vie associative : repas oktoberfest de l'association musicale de Sainte-Suzanne



Après la réussite de sa 1^{ère} soirée Oktoberfest en 2019, l'Association Musicale de Sainte-Suzanne avait hâte de recréer cette ambiance. Le 22 octobre avait donc lieu la 2^{ème} édition, nouvelle réussite, salle comble, 1^{ère} partie animée par un orchestre bavarois, une transition assurée par l'orchestre banda de l'association afin de lancer l'ambiance et un final avec DJ papa.

Le concept était de vivre une soirée oktoberfest comme il est possible d'en vivre à Munich en Allemagne, une soirée lancée officiellement par le perçage du fût avec Mr le maire.

Des chopes de 1L, comme en Allemagne, une bière spéciale « oktoberfest » de qualité comme nous pourrions trouver en Allemagne, des tenues bavaroises, de la joie et de la bonne humeur, une grande dose de musique, tels auront été tous les ingrédients d'une soirée réussie.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous le samedi 21 octobre 2023.



Vie associative : prochains concerts de l'Association Musicale de Sainte Suzanne

Dernière ligne droite avant notre traditionnel concert de Sainte Cécile !!! L'association musicale de Sainte-Suzanne se prépare, depuis début septembre, lors de ses répétitions hebdomadaires du vendredi soir. Sous la direction d'Emmanuel Descol, les 45 musiciens de l'harmonie vous réservent de nouvelles surprises et un programme très varié qui vous fera voyager à travers différents univers musicaux le temps d'une soirée ou d'un après-midi.

Venez passer un agréable moment musical lors de nos deux concerts prévus à la salle Maxime Letard :

Samedi 10 décembre à 20h45 et Dimanche 11 décembre à 15h

Nous vous attendons nombreux !! 😊



Communauté de Communes des Coëvrons : J'me bouge à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Le jeudi 3 novembre, la commune accueillait, salle Roland Gaillard, de l'Aiguison le programme « **J'me bouge** » proposé par le service **Jeunesse et Sports** de la 3C pendant les vacances scolaires.

Le thème du jour était « **le jeu d'échecs** », et nous avons préparé un programme en 3 étapes :

Les règles du jeu, Des conseils de base : pour jouer les ouvertures (début de parties) et des « exercices de Mat » pour les fins de parties

Cette activité proposée aux jeunes de 8 à 15 ans a réuni six enfants pour l'après-midi. Deux d'entre eux ont donc pu apprendre les règles, alors que les quatre autres en ont profité pendant près de 3 heures pour s'affronter pacifiquement, mais dans les règles de l'art (parties chronométrées) et élever leur niveau théorique du jeu.

Les enfants étaient ravis, et nous avons évoqué avec **Fabrice Pottier**, l'animateur de la 3C, de renouveler l'opération, voire de coupler avec une animation analogue avec les aînés



Vie associative : Assemblée générale des Francs Tireurs Suzannais du 27/10/22

15 personnes ont assisté à cette assemblée générale, plusieurs étaient excusées.

Les activités des différentes sections reprennent doucement.

La section gymnastique compte 20 adhérents, responsables : Yvette Davoust (tel 06 08 07 45 69) et Nelly Delétang (06 82 90 97 95)

La section volley-ball loisir est toujours en stand-by, responsable : Karine Chevreuil (06 03 25 25 04).

La section badminton compte :

Le lundi 19 joueurs

Le jeudi 4 voire 6 personnes, responsable : Angélique Rousseau (tel 07 49 27 10 93)

Les joueurs de tarot sont 25 adhérents, 14 soirées ont été organisées avec en moyenne 13 joueurs, responsable : Jean-Yves Dufour (tel 06 37 25 77 22)

Les randonneurs ont repris leurs activités. Ils sont 51 licenciés, responsable : Dany Lefeuvre (tel 06 31 21 89 57)

Section marche Nordique : 21 personnes, responsable : Yvette Davoust (tel 06 08 07 45 69) et Nelly Delétang (06 82 90 97 95)

Les bilans financiers de toutes les sections sont positifs, ainsi que le bilan de l'association, le bilan moral et le bilan financier sont approuvés.

Élection du bureau :

Président : Alain Bariller, vice-présidente : Yvette, trésorier Davoust : Jean-Yves Desgrouas, trésorier adjoint : Jean-Claude Bouteloup, secrétaire : Dany Lefeuvre

Manifestation à venir :

Le marché de Noël le dimanche 18 décembre 2022 et 17 décembre en 2023, vente de boudin par le bureau, vente de beignets, panier entouré d'un ruban, trouver sa longueur, etc... par les sections gymnastique et marche nordique.

Par ailleurs :

Au-delà des activités sportives évoquées ci-dessus « Les Francs Tireurs Suzannais » peuvent vous accompagner, si vous avez des projets ou des idées d'activités sportives qui pourraient vous intéresser

Par exemple Randonnées Cyclo, nous ne manquons pas de petites routes agréables autour de Sainte-Suzanne-et-Chammes pour de belles balades entre amis. De même pour des randonnées VTT, de tous les niveaux, là aussi nous avons le choix des chemins

La Randonnée pédestre se déroule avec beaucoup de succès le mercredi tous les 15 jours.

Vous êtes libre que le WE, pourquoi ne pas créer un nouveau créneau le samedi ou dimanche avec des amis.

Les francs tireurs mettent à disposition le matériel pour le tennis de table, cela vous tente ?

De même pour le tennis, la salle Maxime Létard bénéficie d'un terrain (béton) en fonction du planning d'utilisation, un petit groupe de pratiquants pourrait se relancer.

Les Francs Tireurs Suzannais : Association suzannaise déclarée peut vous accompagner pour lancer des projets. Ils disposent du cadre juridique et des assurances pour la pratique d'activités sportives.

Il suffit souvent de 2 ou 3 personnes décidées pour lancer et créer une section pour des projets sympas, pratiquer une activité.

Une question : le président des FTS, Alain Bariller, est à votre disposition pour répondre à vos questions au 0632883524.

Au plaisir de vous accueillir au sein des Francs Tireurs Suzannais.

Le vendredi 18 novembre une cinquantaine de randonneurs s'est retrouvée pour une soirée conviviale autour des jeux de société.

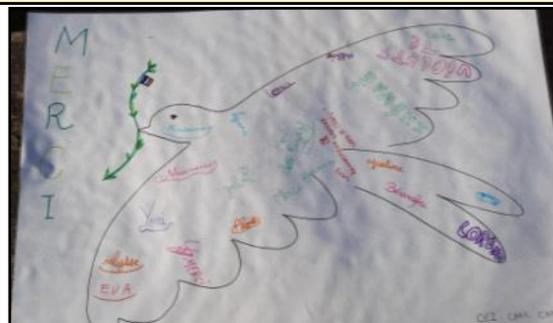
Ils se retrouveront le mercredi 23 novembre pour la dernière randonnée de 2022, cette randonnée est suivie d'un goûter, le calendrier de randonnées 2023 sera distribué à cette occasion et les licences seront renouvelées.



Vie communale : commémoration du 11 novembre 2022



La cérémonie du 11 novembre avait lieu cette année à Sainte-Suzanne, le rendez-vous était donné à 11h au monument aux morts. Un nombreux public était présent, certains étaient venus avec leurs enfants. Les musiciens de l'harmonie étaient également nombreux et des enfants de l'école avaient répondu présents. Pendant cette période délicate de



conflit faisant rage aux portes de l'Europe, ils avaient préparé un message, une colombe de la paix tenant un brin d'olivier dans son bec, signé par tous les élèves de CE2, CM1 et de CM2. Ils ont déposé leur dessin au pied du monument aux morts en même temps que la gerbe. Ce message était porteur de remerciements pour tous nos soldats tombés pendant la grande guerre 1914-1918, un geste symbolique et émouvant qui a marqué les esprits des personnes présentes. Après la cérémonie, au son de l'harmonie, le cortège s'est dirigé vers le parc de la Butte-Verte où un vin d'honneur était offert par la mairie.

Soutenons nos commerçants : un géomètre à Sainte-Suzanne, Jérémy Maslowski

Souvent dans l'ombre du maître d'œuvre (architecte ou ingénieur structure, les plus communément connus pour ne citer qu'eux), le géomètre-topographe est pourtant celui que l'on retrouve à tous les stades d'un projet immobilier ou lié au BTP, son métier est un préalable incontournable avant tout projet.

Il est présent dans de très nombreux secteurs : travaux publics, le bâtiment et la construction, la gestion et l'aménagement du territoire, les usages agricoles, l'évaluation de gisements pétroliers...

Son rôle est de procéder à des relevés des terrains (forêt, rivière, champs...) ou des infrastructures (bâtiment, route, voie ferrée, tunnel, plateforme pétrolière...) dont la précision ou la richesse des informations récoltées varient en fonction de la mission qui lui a été confiée et de les reporter graphiquement pour en dessiner un plan en 2D ou 3D ou aussi de déterminer des surfaces...

Etymologiquement, le terme de « géomètre » fait référence à la science de la mesure d'un terrain, et celui de « topographe », à la description d'un lieu.

Le « plan topo » est véritablement au cœur du métier du « géomètre-topographe ».

Fondamentalement, le géomètre-topographe est le garant de la juste mesure !

Nota : Le métier de géomètre-topographe ne doit pas être confondu avec celui de géomètre expert, profession assermentée qui se voit attribuer, en supplément, une délégation de service public : la délimitation de la propriété foncière.

Les domaines d'interventions sont très vastes, exemples : copropriété, auscultation d'ouvrage, implantation de lotissements, vérification des cotes altimétriques des voies de chemins de fer, calcul de surfaces ou cubatures, délimitation parcellaire...

Il mesure, contrôle et dessine les plans de l'existant avec une précision pouvant aller jusqu'au dixième de millimètre selon les besoins. Que l'on parle de travaux de rénovation d'un appartement ou bien d'aménagement du territoire, de définir les limites de sa propriété ou la mise en copropriété, vous devrez nécessairement faire appel au géomètre-topo comme on les appelle.

Ce métier est d'une très grande diversité et les moyens techniques de relevés ont considérablement évolué, notamment depuis l'apparition des lasers et plus récemment du GPS.

Exit le mètre ruban la tablette en carton, la feuille de papier et le fameux bic4 couleurs ; ce temps-là est désormais révolu.

Aujourd'hui, le géomètre-topographe se voit doté de très nombreux outils à la pointe de la technologie pour réaliser ces relevés : station robotisée GNSS (Géo localisation et Navigation par un Système de Satellites), scanner 3D statique ou dynamique, aile volante ou drone....

Il en est de même pour ce qui est du dessin : au placard les papiers calques et autre rotringisograph, ils ont été relayés depuis près de 30 ans par des logiciels de DAO (Dessin Assisté par Ordinateur) de plus en plus complexe et gourmand en mémoire et en capacité de stockage.

Pour conclure : la profession de géomètre-topographe est pluridisciplinaire où la routine n'existe pas.

Elle conjugue à la fois une partie « terrain » et une activité de « bureau » et fait appel aussi bien à des notions techniques que juridiques, des qualités d'écoute et de conseils ainsi que du bon sens et une capacité d'adaptation.

Arrivé au Printemps 2021, Sainte Suzanne accueille désormais Jeremy MASLOWSKI, Géomètre - Topographe.

Jeremy est le gérant de sa **Société Néo-Perspectives Géomètre** dont le siège social est à Paris.

Il vient de créer une antenne à Sainte-Suzanne, et ça tombe bien, la région compte peu de géomètre alors que la demande est grandissante.

De taille humaine, sa PME est composée de collaborateurs aux profils complémentaires pour une parfaite connaissance et maîtrise du métier de géomètre-topographe et est structurée pour répondre de façon efficace à vos besoins.

Son organisation est basée sur le modèle d'une pyramide horizontale et c'est une des clefs de son efficacité.

Son équipe, impliquée et motivée, est très réactive, depuis l'établissement des devis jusqu'à la livraison des plans ou documents.

Le respect des délais est l'un de ses engagements.

Dans son cabinet, l'atmosphère de travail se veut détendue mais non moins sérieuse.

La cohésion de l'équipe participe à la motivation générale et à une dynamique positive.

La parité et la mixité culturelle sont mises à l'honneur et le savoir-être est un des socles de ses valeurs.

Il jouit d'une excellente réputation, preuve en est si on lit les derniers avis de ses clients sur le site internet.

<http://neo-perspectives.opinionssystem.fr/>

Précisons que Jérémy MASLOWSKI n'est pas géomètre-expert.

Les domaines de compétence de la Société Néo-Perspectives Géomètre sont :

- LA TOPOGRAPHIE : le plan topographique, plan de masse, implantation, plan d'ilot urbain (Plan Masse Instruction), nivellement, auscultation.

-LE PLAN D'ARCHITECTURE : plan d'intérieurs, plan de façade, plan de coupe, plan de figure de mur (hébergement*), plan de toiture

-LA COPROPRIETE : Etat Descriptif de Division en Copropriété (horizontal), Modificatif à l'EDD (*création, subdivision, réunion, suppression, changement de consistance ou de destination*), Refonte à l'EDD, analyse des charges et VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement).

-LES CALCULS DE SURFACES : Privative (dite Loi Carrez), Habitable (dite Loi Boutin), Utile, [de plancher fiscale](#) (surface taxable), de Parking, réelle, commerciale pondérée. Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à le contacter directement sur son portable au 06 09 38 20 06 ou bien lui écrire un mail à contact@neo-perspectives.fr et il se fera un plaisir de vous répondre.

Son site internet www.neo-perspectives.fr est actuellement en « cure de jouvence », sa version 2.0 devrait voir le jour avant la fin de cette année.



Animation du mois de novembre à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Bibliothèque :

Fermeture le la bibliothèque du 24 décembre (inclus), réouverture le 4 janvier 2023.

Dimanche 4 décembre:

14h à 17 h au CIAP (Château)

Oh ! Des animaux, loin de se résumer aux monuments, le patrimoine se conjugue également au naturel. **Entrée libre**

Samedi 10 décembre:

17h Assemblée Générale des Amis de Sainte-Suzanne, salle Fernand Bourdin.

20h45 Concert de la Sainte-Cécile, salle Maxime Létard, Association Musicale de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

dimanche 11 décembre:

15h Concert de la Sainte-Cécile salle Maxime Létard Association Musicale de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

14h à 18h salon des écrivains au moulin du Petit Gohard (entrée gratuite)

Lundi 12 décembre:

Collecte de sang à Évron, salle du trait d'union, de 15h30 à 19h sur rendez-vous inscription : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Dimanche 18 décembre:

10h à 18h marché de Noël dans la cité. Médiéville 53

Samedi 31 décembre:

Repas de la Saint-Sylvestre de l'amicale des sapeurs-pompier, salle socioculturelle Maxime Létard

Vie associative : exposition de François Soutif du 1er au 31 décembre

L'exposition présente à la fois une galerie de personnages, en volume, modelés dans l'argile et le papier, des illustrations inédites ou extraites d'albums, et quelques carnets.

Modelés, peints ou à peine esquissés, ces petits mondes s'efforcent d'être cocasses, décalés, facétieux. Et vous verrez peut-être alors, dans cette improbable salade visuelle, un genre de monsieur Hulot croiser Pulcinella ou le grand méchant loup...

Dernier album paru aux éditions Kaléidoscope : l'expédition rocambolesque du professeur Schmetterling (texte Vanessa Simon-Catelin).

Quelques titres récents : Tiguidanké, Un tigre s'est échappé !, Trois farceurs.

Lieu : Bouquinerie Au fur et à mesure, 4 rue Dorée 53270 Sainte-Suzanne, renseignements : 06 29 91 47 04.



Vie de la commune : poursuite des travaux à l'école primaire Perrine Dugué



Pendant les vacances de la Toussaint, les employés communaux ont procédé à la réfection des peintures sur 2 pans de murs de la classe maternelle. La porte vitrée qui donne sur l'extérieur avait été remplacée pour la rentrée de septembre. Les éclairages ont également été changés pour être remplacés par des plafonniers leds. Au retour des vacances, les enfants de la maternelle étaient contents de retrouver leur classe en partie rénovée et devenue toute belle. La maitresse remercie le personnel communal et la mairie pour les travaux.

Vie de la commune : préserver le patrimoine naturel, les arbres têtards

Démonstrations de plantation, de création de têtards et de taille de formation des HAIES, séances gratuites d'initiation pour planter, former des végétaux répondant à vos attentes !

Lundi 12 décembre, 14 h 00, parking de la salle Fernand Bourdin, 3 rue du Verger à Sainte-Suzanne Démonstration de taille de formation de jeunes haies. Pensez à vos bottes, sécateurs et plantoirs.

TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY A.S.T.S. sarl
02 43 01 47 68
ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY A.S.T.S. sarl
ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
02 43 01 40 01
Tous transports assis ou allongé
Agrément N°531272010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

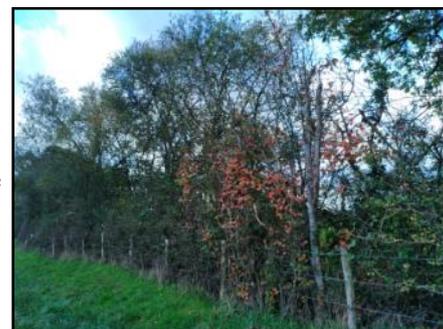
Les arbres têtards présents en nombre important dans les haies constituent largement le maillage bocager sur notre territoire et doivent faire l'objet d'entretien et de renouvellement permanent. Dans ce cadre, la chambre d'agriculture organise régulièrement des journées de formation auprès des agriculteurs et en particulier sur les systèmes valorisant les prairies.

La prochaine journée se déroulera sur la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes où seront conviés des agriculteurs dont les exploitations portent un intérêt particulier à la gestion des haies et des arbres têtards. Toutes les personnes de la commune souhaitant participer à cette journée sont également conviées.

L'intervention des techniciens de la chambre d'agriculture s'effectuera aux abords d'une haie afin de transmettre les informations de façon concrète aux participants.

La date est fixée au lundi 12 Décembre, rendez-vous sur le parking de la salle Fernand Bourdin à 14 heures.

Pour toute information : 06 85 56 02 84



Vie associative : Assemblée générale de Médiéville 53 du 19/11/2022

Les adhérents et les bénévoles de l'association Médiéville 53 s'étaient donnés rendez-vous le samedi 19 novembre à la salle des fêtes Adrien Hardouin de Chammes pour leur assemblée générale de l'année 2023.

Il a été fait le bilan moral de toutes les animations organisées en cette année 2022, soient 37 manifestations des vide-greniers, jeux d'antan, projection des lutins, animations médiévales, etc, etc... Un record pour l'association et c'est tant mieux, après la reprise difficile de cette longue période de COVID19.

Il est évident que toutes ces manifestations ne pourraient être réalisées sans le soutien et le dévouement des bénévoles, qui tout au long de l'année donnent beaucoup de temps et plus... à notre association.

Je les remercie vivement, chaque année de nouveaux bénévoles et également des jeunes rejoignent notre association.



A suivi le bilan financier de l'année qui, lui aussi, est positif avec toutes les animations qui ont été organisées cette année, seule la fête de la musique a un bilan négatif, mais avec un bilan moral oh!! combien positif. Les deux bilans moral et financier ont été validés à l'unanimité.

Les dates à retenir pour cette année 2023

Les prévisions de l'année 2023 sont, pour l'instant, déjà très fournies :

- * Un loto 5 mars, avec reconduction de la formule de 2022, des bons d'achats.
- * La chasse aux œufs le dimanche 9 avril.
- * Le retour des 6 heures de Sainte-Suzanne, après deux ans d'absence, le samedi 27 mai.
- * Les 9, 10 et 11 juin, l'Association Musicale de Sainte-Suzanne organise à nouveau la fêria et nous demande un coup de main pour l'organisation de cette manifestation.
- * La fête de la musique le vendredi 16 juin, avec la Banda, aujourd'hui le programme n'est pas du tout établi, de même que les formations musicales que nous pourrions retenir.
- * La nuit romantique des Plus Beaux Villages de France le 24 juin
- * La journée des peintres dans la rue le dimanche 16 juillet, nous ne savons pas encore si cette manifestation sera retenue par les Petites Cités de Caractère, en effet chaque année le nombre de peintres est en baisse constant.
- * La chorale « Le chaos du Cœur » revient à Sainte-Suzanne du 23 au 29 juillet avec un nouveau répertoire.
- * Les jeux d'antan le dimanche 30 juillet.
- * Concours photo avec le prix Roland Gaillard, aujourd'hui aucune date n'est définie, le thème lui non plus.
- * Vide-greniers, habituel, le dimanche 13 août.
- * Reconduction des animations médiévales les mercredis de juillet et d'août dans le parc de la Butte-Verte.
- * Le marché de Noël le dimanche 17 décembre 2023.

Probablement d'autres dates viendront s'inscrire dans le calendrier, vous serez informés au fur et à mesure de ces nouvelles manifestations.

L'assemblée générale s'est terminée dans la bonne humeur et dans la convivialité, avec l'incontournable verre de l'amitié.

Rendez-vous le 18 décembre pour le marché de Noël.

Le tiers sortant : Jean-Claude Bouteloup, Didier Échivard et Philippe Lefeuvre.

Le conseil d'administration est composé aujourd'hui de 12 membres sachant qu'il peut être de 15 membres, il est demandé aux personnes présentes si quelqu'un souhaite rejoindre le conseil d'administration, Mr Maslowski Jérémy se porte volontaire.

Élection 2023 du tiers sortant:

- Jean-Claude Bouteloup réélu 24 voix sur 24
- Didier Échivard réélu 24 voix sur 24
- Philippe Lefeuvre réélu 24 voix sur 24
- Jérémy Maslowski élu 22 voix sur 24

Composition du bureau :

- Président : Philippe Lefeuvre
- Vice-président : Didier Échivard
- Secrétaire : Laurette Boucly
- Secrétaire-adjointe : Carol-Marie Goutelle
- Trésorière : Nathalie Renard
- Trésorière-adjointe : Claudine Mésange

Les membres du conseil d'administration sont au nombre de 13.



Toute l'équipe de Médiéville vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous compter prochainement dans nos adhérents et nos bénévoles.

Notre histoire : Guillaume le Conquérant par ci, par là...



Dans l'histoire de Sainte-Suzanne, Guillaume le Conquérant occupe une place prédominante. L'échec de l'invincible Conquérant devant notre Cité sert encore aujourd'hui d'argument pour impressionner le touriste. Pourtant, cette histoire a environ 940 ans. Ce n'est pas le siège des Anglo-Normands au camp de Beugy que nous allons vous raconter ici mais un très bref résumé de la vie d'un des plus grands seigneurs d'Occident qui régna au XI^{ème} siècle sur la Normandie et l'Angleterre.

Né à Falaise en 1027, Guillaume est le fils et l'héritier du duc de Normandie et de sa concubine Arlette, fille de tanneur. Il est donc né « à la mode danoise », illégitime mais reconnu. Avant de devenir le Conquérant, il sera Guillaume le Bâtard. Orphelin de père à l'âge de 8 ans, le petit bâtard devient duc de Normandie. Trop jeune pour régner, la vacance du pouvoir ducal provoque le chaos. Guillaume est menacé de mort, on veut sa place. Son enfance est faite d'errance et de sang. L'homme qu'il deviendra sera grave, réfléchi, autoritaire et violent. Il s'est forgé une âme de combattant et de conquérant. On a essayé de lui voler sa couronne ducal, il la gardera et ira même en conquérir une autre, royale cette fois. Il devient roi d'Angleterre en 1066. Si vous voulez en savoir plus sur la conquête de l'Angleterre par Guillaume, il faut vous rendre à Bagnex. La célèbre tapisserie de la reine Mathilde (épouse de Guillaume) raconte sur 70 mètres de long pourquoi Guillaume est allé conquérir l'Angleterre et comment il a remporté la victoire à la bataille d'Hasting.



Et le Maine et Ste Suzanne dans tout ça ?

Fin stratégie, Guillaume cherche à consolider son duché de Normandie et à assurer sa frontière avec le Maine. Il se rapproche alors du maître des lieux, le comte Herbert II du Mans qui n'est pas mécontent de conclure une alliance avec le très puissant seigneur normand qui pourra le cas échéant lui venir en aide contre son ennemi, le duc d'Anjou. Herbert promet que s'il venait à mourir, Guillaume hériterait du Maine. Chose promise, chose due, Herbert meurt en 1062 sans héritier. Tout naturellement, Guillaume accourt au Mans pour récupérer l'héritage. C'est sans compter sur l'hostilité des barons du Maine qui refusent la domination normande. La conquête du Maine ne s'annonce pas si facile. C'est par la violence, les pillages, et autres atrocités que Guillaume mâte la rébellion des Manceaux. Pensant les avoir soumis, il part conquérir l'Angleterre en laissant l'un de ses fils, Robert Courteuse, à la tête de son nouveau comté. La révolte des barons ne s'éteint pas.

La guerre entre les deux camps durera des années. C'est dans ce contexte qu'entre en scène notre Vicomte Hubert II de Beaumont qui mettra en échec les troupes normandes du Conquérant à Ste Suzanne. Il est peu probable que Guillaume soit passé à Ste Suzanne, il avait tellement d'autres « ennemis » à fouetter. Pas facile de vivre à cheval entre la Normandie et l'Angleterre, avec en plus une Manche à traverser. 52 ans de guerres incessantes, de trahisons et de complots familiaux l'ont affaibli et alourdi (il était, paraît-il devenu très gros).

En 1087, las d'un siège qui dure depuis 4 ans, Guillaume propose à Hubert II de Beaumont, seigneur de Sainte-Suzanne, de conclure la paix et de lui rendre ses places fortes de Fresnay-sur-Sarthe et de Beaumont. Guillaume mourra quelques mois plus tard devant la ville de Mantes qu'il disputait au roi de France. Ce sera son ultime combat. Une chute de cheval lui est mortelle.

Il est transporté à Rouen où il s'éteint le 9 septembre 1087, à l'âge de 60 ans. Son corps repose dans le chœur de l'Abbaye aux Hommes de Caen, disons qu'il reposait car son tombeau fut maintes fois pillé. L'ouverture du caveau en 1983 a permis de trouver un fémur sans certitude qu'il soit celui de notre légendaire Conquérant.

